

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

7<sup>e</sup> séance, 16<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 21 janvier 2014, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de madame Denise Poulin, présidente.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif  
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif  
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, commissaire  
Monsieur Sylvain Blais, commissaire  
Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires  
Monsieur Michel Chabot, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire-parent

**Membre du conseil des commissaires présent :**

Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance ordinaire par présidente**

Après un moment de recueillement, la présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 21 janvier 2014 ouverte à 17 h 32.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-13-14-038

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Blais et résolu :

**D'AJOUTER** le point 2.6 – Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de gravier naturel calibre MG-112 – Adjudication de contrat et

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013 - Décision
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Mot de la présidente
- 1.8 Interventions du public

**2.0 Décisions**

- 2.1 Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019
- 2.2 Licences pour les logiciels du système de téléphonie IP – Adjudication de contrat
- 2.3 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds – Système de captation à la source – Adjudication de contrat
- 2.4 Centre d'éducation des adultes des Bateliers – Saint-Romuald – Entente de location d'une parcelle de terrain 2013-2016 Le Groupe Maurice
- 2.5 École du Grand-Fleuve Pavillon du Méandre – Consolidation des murs et maçonnerie – Adjudication de contrat
- 2.6 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de gravier naturel calibre MG-112 – Adjudication de contrat

**3.0 Information**

Aucun point

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-13-14-039

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 16 janvier 2014;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Mot de la présidente**

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

**1.8 Interventions du public**

Aucune intervention

*M. Jérôme Demers arrive. Il est 17 h 37.*

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Appel de propositions pour une institution financière 2014-2019**

**ATTENDU** la fin prochaine du contrat des services bancaires avec la Banque Nationale du Canada;

**ATTENDU** l'article 604 du *Règlement relatif à la délégation de pouvoirs*;

**ATTENDU** l'article 13, paragraphe 5 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et l'article 37 du *Règlement sur les contrats de service des organismes publics*;

**ATTENDU** l'autorisation du dirigeant d'organisme de conclure un contrat d'une durée supérieure à trois (3) ans;

**ATTENDU** les délibérations des membres du comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Gisèle Beaulieu et résolu :

**DE RECOURIR** à la procédure d'appel d'offres public en vue de choisir une institution financière pour les services bancaires de la Commission scolaire des Navigateurs pour une période de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2019;

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**2.2 Licences pour les logiciels du système de téléphonie IP - Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres publiques #131217-11 par laquelle la Commission scolaire des Navigateurs requérait des offres pour la fourniture de licences pour les logiciels du système de téléphonie IP;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 10 janvier 2014 ainsi que le dépôt d'un seul soumissionnaire;

CE-13-14-040

SRF

CE-13-14-041

SRTIC

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** l'analyse de conformité effectuée par les Services des ressources matérielles et les Services des ressources en technologie de l'information et des communications;

**ATTENDU** que le dépôt d'un seul soumissionnaire a permis de négocier un nouveau prix avec le soumissionnaire;

**ATTENDU** qu'il est avantageux pour la Commission scolaire des Navigateurs de conclure un contrat d'une durée supérieure à trois (3) ans du fait d'une économie de 36 % ;

**ATTENDU** l'acceptation du dirigeant d'organisme de conclure un contrat pour une durée supérieure à trois (3) ans soit pour un terme de cinq (5) ans;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chabot et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat de fourniture de licences pour les logiciels du système de téléphonie IP à la firme TELUS, pour une somme de 121 774,74 \$, taxes non incluses, pour un terme de 5 ans;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer le contrat et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-13-14-042

SRM

**2.3 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds – Système de captation à la source – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres #INV131209-10 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le système de captation à la source pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 18 décembre 2013 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Roche Ltée Groupe-Conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu:

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Les entreprises VCB inc.*, le contrat pour le système de captation à la source pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, au montant de 59 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-13-14-043

SRM

**2.4 Centre d'éducation des adultes des Bateliers – Saint-Romuald – Entente de location d'une parcelle de terrain 2013-2016 Le Groupe Maurice**

**ATTENDU** la demande soumise par Le Groupe Maurice concernant l'usage d'une parcelle de terrain du Centre d'éducation des adultes des

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

Bateliers – Saint-Romuald afin d’y établir un bureau de vente temporaire et quelques espaces de stationnement;

**ATTENDU** l’usage actuel qui est fait de cette parcelle de terrain, à savoir, en tant que dépôt à neige;

**ATTENDU** le projet d’entente porté à l’attention des membres du comité exécutif suite à des discussions avec la direction des Services des ressources matérielles lequel est déposé et versé aux archives sous la cote CE-13-14-043;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Blais et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs loue à Le Groupe Maurice, pour un loyer mensuel de six cents dollars (600 \$), une parcelle de terrain du Centre d’éducation des adultes des Bateliers – St-Romuald afin d’y établir un bureau de vente temporaire et quelques espaces de stationnement, le tout conformément aux termes du projet d’entente porté à l’attention des membres du comité exécutif;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, M. Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l’unanimité

CE-13-14-044

SRM

**2.5 École du Grand-Fleuve Pavillon du Méandre – Consolidation des murs et maçonnerie – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l’appel d’offres #131220-12 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la consolidation des murs et maçonnerie pour l’École du Grand-Fleuve Pavillon du Méandre;

**ATTENDU** l’ouverture des soumissions réalisée le 20 janvier 2014 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert au document joint;

**ATTENDU** l’analyse de conformité réalisée par la firme Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & associés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Léopold Castonguay et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l’entreprise *Construction Couture et Tanguay*, le contrat pour la consolidation des murs et maçonnerie pour l’École du Grand-Fleuve Pavillon du Méandre, au montant de 122 786 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l’unanimité

CE-13-14-045

SRM

**2.6 Centre national de conduite d’engins de chantier – Achat de gravier naturel calibre MG-112 – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l’appel d’offres #INV140110-13 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de gravier naturel calibre MG-112 pour le Centre de conduite d’engins de chantier;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 13 décembre 2013 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par Monsieur André Paradis, directeur au Centre national d'engins de chantier;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pascal Léveillé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour la fourniture de gravier naturel calibre MG-112, au montant de 51 721 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Richard Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

Aucun point

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

Aucune question

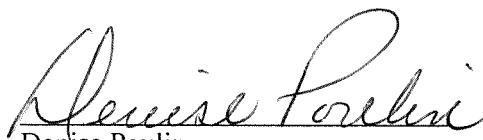
CE-13-14-046

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

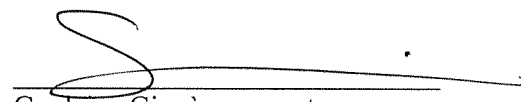
**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Gisèle Beaulieu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 18 h.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



Denise Poulin  
Présidente



Guylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale